OFFRE D'EMPLOI

AMÉNAGISTE

Sommaire

Relevant du directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, le titulaire du poste conçoit et propose des instruments de planification et des règlements d'urbanisme visant une utilisation plus rationnelle des sols, l'harmonisation des activités et des aménagements urbains, et ce, en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis, des besoins des citoyens et de la vision de développement des municipalités locales et celle de la MRC.

Principales responsabilités

- Participer à la révision du schéma d'aménagement et de développement ;
- Participer à la conception du plan climat ;
- Remplir la fonction de personne-ressource du CCU des TNO ;
- Analyser des demandes encadrées par des règlements discrétionnaires ;
- Effectuer la modification, la révision et la tenue à jour des plans et des règlements d'urbanisme ;
- Étudier des propositions d'aménagement et veiller à ce qu'elles respectent la réglementation et les pratiques courantes d'urbanisme ;
- Confectionner des plans particuliers d'aménagement relatifs à des problématiques locales d'aménagement, de développement ou de design urbain ;
- Participer à l'élaboration d'analyses, de recherches, de politiques et de stratégies d'aménagement pour des dossiers régionaux traités par la MRC ;
- Animer des assemblées d'information et de consultation et des rencontres de travail.

Compétences spécifiques

Le titulaire du poste doit démontrer des habiletés de communication et de collaboration. Il possède un bon sens de l'organisation et des responsabilités. Il fera preuve de rigueur et de minutie dans l'exécution de ses tâches. Il sera en mesure de mener plusieurs tâches de front et d'offrir un bon service à la clientèle.

Connaissances spécifiques

- Bonne connaissance en matière de rédaction réglementaire et des procédures légales applicables ;
- Bonne maîtrise du français écrit et oral ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques les plus couramment utilisés (Word, Excel, etc.) ;
- Bonne maîtrise des logiciels de géomatique et de DAO (Arcgis Pro, Sketchup, etc.) (un atout).

Formation et expérience préalables

- Détenir un diplôme universitaire (BAC) en aménagement du territoire et développement régional, urbanisme, géographie ou géomatique ;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec (un atout) ;
- Cumuler d'une à cinq années d'expérience ;
- Une personne candidate détenant un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement et urbanisme, technologie forestière ou de la géomatique et ayant de l'intérêt à apprendre sera aussi considérée.

Conditions

- Poste permanent temps plein (35 heures/semaine) ;
- Accès à des assurances collectives et un régime de retraite simplifié (6% employé et 6% employeur) ;
- Huit (8) congés payés durant la période des fêtes ;
- Neuf (9) congés personnels ou de maladie par année ;
- Allocation « mise en forme et culture » ;
- Activités sociales ;
- Environnement de travail sain et harmonieux ;
- Salaire annuel entre 51 510 $ et 93 058 $ selon la formation, les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à postuler sur ce poste peuvent soumettre leur candidature en déposant leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation auprès de M. Frédéric Desjardins, directeur du service d'aménagement et d'urbanisme, **au plus tard le 15 octobre 2025 à 8 h**, à :

MRC de La Matapédia
Concours « AMÉNAGISTE »
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
rh@mrcmatapedia.quebec

Mise à jour septembre 2025